

SOC 2114 - Environnement et société

Été 2017

1. Informations générales

S'intéresser à la relation entre environnement et société constitue une porte d'entrée privilégiée pour comprendre le monde contemporain. Quels sont les principaux problèmes écologiques d'aujourd'hui? Comment les sociétés y font-elles face? Qui sont les acteurs impliqués? Autour de quels discours et pratiques se structure l'action environnementale? Ce cours se concentre sur les multiples implications sociopolitiques et culturelles des enjeux écologiques, et vise à stimuler une réflexion constructive et critique à l'égard de la place que l'environnement occupe au sein de nos sociétés. Le cours aborde les thèmes suivants : sociologie et environnement; développement durable; changements climatiques; biodiversité; eau; forêts; milieux urbains; participation et gouvernance environnementale; mouvement écologique; science, technologie et environnement.

Coordonnées et disponibilités

Sigle du cours : SOC-2114 Z1

NRC : NRC 92582

Faculté : Sciences sociales

Département : Sociologie

Nom : Emiliano Scanu

Statut : Chargé de cours

Bureau : DKN-5431

Courriel : emiliano.scanu.1@ulaval.ca

Téléphone : 418 656-2131, poste 12443

Disponibilités : sur rendez-vous

2. Description du cours

Introduction

Tous les acteurs sociaux (citoyens/citoyennes, professionnels, experts, élus et gouvernements, écologistes, industriels) sont aujourd'hui concernés par les enjeux écologiques, qu'ils soient locaux comme la protection d'une rivière ou globaux comme les changements climatiques. Ils doivent comprendre pourquoi ils apparaissent, comment ils évoluent et que faire pour les régler. Plusieurs questions se posent à eux. Pourquoi certains acteurs se mobilisent-ils pour changer une situation environnementale jugée problématique? Quelles sont les solutions élaborées? Au nom de quoi le sont-elles? Pourquoi certains problèmes sont-ils jugés plus urgents que d'autres? Les outils théoriques et conceptuels de la sociologie représentent un point de départ privilégié dans le but d'approfondir ces questions et de comprendre les débats publics sur l'environnement.

Ce cours de 3 crédits vise à fournir les connaissances de base pour une meilleure compréhension de la manière dont les sociétés agissent à l'égard des problèmes et enjeux écologiques.

Ce Plan de cours a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment sur les caractéristiques de base du cours (objectifs, approche, type d'encadrement, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours!

Objectifs généraux

Le cours poursuit les objectifs suivants :

- Prendre conscience des principaux problèmes d'environnement et des enjeux de la protection de l'environnement.
- Examiner, de manière comparative, les rapports complexes qui se tissent entre les sociétés et leur environnement.
- Examiner des expériences et des pratiques de protection de l'environnement et d'aménagement durable des territoires.
- Faire l'examen des actions prises (au plan local, régional ou global) pour mieux protéger l'environnement.
- Réfléchir sur les nouvelles approches aux politiques de l'environnement et sur leurs impacts.
- Discuter, de manière critique, les différentes conceptions du développement durable.
- Faire valoir le rôle de la sociologie dans l'étude des problèmes d'environnement.

Au terme de ce cours, vous aurez :

- Pris conscience de la complexité des liens entre problèmes environnementaux et dynamiques sociales.
- Acquis une connaissance des perspectives sociologiques sur l'environnement.
- Appris à bien maîtriser quelques questions, jugées importantes, pouvant éventuellement servir dans une pratique professionnelle d'intervention ou être l'amorce d'un projet de recherche éventuel.

Vous serez donc en mesure :

- D'examiner les réponses données à des problèmes d'environnement particuliers (politiques environnementales, mesures et programmes, mobilisations sociales, etc.).
- D'apporter une critique constructive sur différents enjeux écologiques.
- De donner un avis raisonné et justifié sur un problème écologique particulier et de proposer des solutions originales pour tenter de le résoudre.

La perspective est principalement analytique... :

- Mieux comprendre pour éventuellement mieux agir comme décideur, professionnel ou citoyen.
- Examiner différents points de vue; la pluridisciplinarité est requise en environnement.
- Selon quatre principes méthodologiques : neutralité (maintenir une distance), symétrie (considérer tous les acteurs pertinents), réflexivité (développer une analyse critique), causalité (chercher des facteurs explicatifs; interpréter à la lumière d'un modèle, d'une théorie, de critères conceptuels).

... et sociologique :

- Qui fait quoi, comment, pourquoi, avec ou contre qui, au nom de quoi, et avec quels effets?
- À diverses échelles de problèmes, d'actions et d'interactions sociales.
- Enfin, s'il y a une partie normative, elle est limitée aux acteurs et institutions qui nous intéressent, c'est-à-dire qui sont orientés vers la recherche de solutions : ce que certains proposent, d'autres contestent.

Contenu du cours

Le développement du cours compte 12 thèmes :

1. **Le point de vue sociologique sur l'environnement et le développement durable.** Ce thème se divise en deux parties. La **première** présente les différentes façons dont la sociologie approche l'objet « environnement ». Nous verrons que la sociologie s'intéresse à la dimension sociale des questions écologiques : tout problème écologique est aussi un problème social. **La deuxième** retrace l'émergence, l'évolution et la diffusion du concept de développement durable (DD) et ses différentes déclinaisons. Comment les acteurs s'approprient-ils ce concept? Quelles idées gravitent autour du DD? La mise en œuvre du DD. Enfin, les critiques adressées au DD.
2. **Approches théoriques à l'environnement.** En sociologie, différentes approches théoriques se penchent sur la relation environnement-société : l'écologie humaine, l'approche des mouvements sociaux, la sociologie des représentations sociales, le socioconstructivisme, l'écologie politique, la justice environnementale, la modernisation écologique.
3. **La construction sociale des problèmes écologiques : la biodiversité.** Ce thème vise à montrer et à expliquer en quoi la question de la biodiversité est une construction sociale. Principaux sujets abordés : la convention sur la diversité biologique (CDB); objectifs et principes de la CDB; les différents intérêts sociaux et représentations des acteurs; l'antagonisme nord-sud dans la définition de biodiversité; les biens/services environnementaux.
4. **La construction sociale des problèmes écologiques : les changements climatiques.** Ce thème vise à montrer et à expliquer pourquoi la question des changements climatiques est une construction sociale. Principaux sujets abordés : la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC); le protocole de Kyoto et le GIEC; adaptation et atténuation; les acteurs, leurs intérêts et représentations; les discours climatiques; la controverse sociale sur les changements climatiques.

5. **La gouvernance de l'environnement : décider dans un monde incertain, complexe et controversé.** Principaux sujets abordés : le passage du « gouvernement » à la « gouvernance »; les objectifs, les moyens (les mécanismes) et les acteurs de la gouvernance; les critiques adressées à la gouvernance.
6. **Participation publique et environnement.** La participation publique est désormais devenue une pratique incontournable dans les décisions en matière environnementale. Quels nouveaux défis apporte la question environnementale aux démocraties représentatives modernes? Pourquoi participe-t-on? Par l'entremise de quels instruments? Qui participe? Est-ce que participation est aussi synonyme d'efficacité environnementale? Quels types de participation existent?
7. **Forêts et sociétés.** En quoi la forêt est-elle un enjeu social et écologique? L'évolution des régimes forestiers; les différentes approches de gestion des forêts dans le monde; les valeurs et les intérêts des acteurs de la forêt; les certifications forestières; les usages de la forêt et les principes d'aménagement.
8. **Les enjeux sociaux de l'eau : de la Politique nationale de l'eau aux organismes de bassin versant.** Principaux sujets abordés : les représentations de l'eau; la gouvernance de l'eau au Canada et au Québec; la Politique nationale de l'eau (PNE); principes de gestion de l'eau; l'approche écosystémique à la gestion des océans.
9. **Villes et environnement.** En quoi les villes jouent-elles un rôle clé en environnement? Principaux sujets abordés : de la ville industrielle à la ville postindustrielle; les particularités du milieu urbain face à la question environnementale (responsabilité, vulnérabilité, capacité); les actions urbaines pour le climat et la biodiversité; la mobilité durable urbaine.
10. **Mouvement écologique et mondialisation.** Comment se diffusent mondialement les normes, principes et valeurs en matière d'environnement? Principaux thèmes abordés : émergence, évolution et diversification du mouvement écologique sur la longue durée.
11. **Science, technologie et environnement : quel rôle peuvent jouer la science et la technologie dans la question environnementale?** Principaux sujets abordés : la technologie comme source de problèmes environnementaux (pessimisme technologique); technologie comme source de solutions aux problèmes d'environnement (optimisme technologique); modernisation écologique; écologie industrielle; les enjeux de l'énergie et les énergies renouvelables dans le monde.

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage relativement autonome et flexible.

Chaque semaine, l'enseignant introduit le thème prévu à l'aide d'un **message hebdomadaire** qui présente les principaux sujets abordés dans les notes de cours et les lectures. Vous pouvez ensuite vous pencher sur le thème prescrit par la feuille de route ou aller à votre rythme (c'est-à-dire plus rapidement ou plus lentement) selon les exigences et les échéances de vos autres cours ou de votre travail. Comme chaque thème est conçu en partie comme un tout autonome, vous pouvez, pour la rédaction d'un compte rendu par exemple, sauter une leçon, puis y revenir. Mais un conseil : **ne prenez pas trop de retard!**

Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la personne assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. La tâche de l'enseignant est notamment celle de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Vous demeurez la seule personne gestionnaire de votre temps, mais vous devez toutefois vous engager à **remettre les travaux notés** (les comptes rendus (CR1 et CR2) et l'examen maison (ExM)), à **effectuer l'examen en salle** (ExS) au moment prescrit et à **participer aux forums notés** (F).

Pour vous aider dans votre apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Mode d'encadrement

Tout au long de la session, l'enseignant vous accompagnera à distance, et vous pouvez communiquer avec lui à tout moment. Les communications avec l'enseignant doivent se faire soit par le forum, soit par le courriel officiel du cours. **Tâchez de prioriser le forum pour les questions d'intérêt public**; vos collègues pourront alors bénéficier de l'information échangée. Vous trouverez des onglets à cet effet dans la section dédiée au forum sur l'espace ENA. Si votre question est personnelle, adressez-vous à l'enseignant par la voie « Courriel » de l'espace ENA. Nous vous invitons, de plus, à utiliser le forum de discussion pour discuter de divers points de contenu avec les autres étudiants. Il s'agit d'un bel outil pédagogique que vous avez tout intérêt à utiliser!

Tout le matériel didactique se trouve sur le site du cours (fichiers PDF); aucun achat n'est requis.

Pour chaque thème ainsi que pour chacune des évaluations, un forum spécifique y a été créé afin de regrouper les questions. Pour d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans les questions et commentaires. Assurez-vous également de **consulter régulièrement vos courriels**, car l'enseignant pourrait communiquer avec vous, par exemple en cas de problème avec un travail que vous avez remis.

Le cours prévoit aussi des **classes virtuelles**, dont la participation est facultative. Les classes virtuelles ont les fonctions suivantes : (1) des **moments d'échange et de débat** entre les étudiants et l'enseignant au sujet du contenu et des évaluations du cours (éclaircissements sur les thèmes et concepts abordés, précisions sur les questions des examens ou la rédaction des travaux écrits, etc.); (2) des **évaluations formatives** dans lesquelles les étudiants peuvent, en débattant ou en répondant à des questions, vérifier leur compréhension du contenu du cours afin d'améliorer leur démarche d'apprentissage. La liste des classes virtuelles se trouve dans la feuille de route et dans la section « classes virtuelles » sur le site ENA du cours. En plus des séances prévues, d'autres classes virtuelles peuvent être organisées à la demande des étudiants.

3. Feuille de route

Thème	Titre	Date
1	Sociologie, environnement et développement durable	1 mai
2	Approches théoriques à l'environnement + Forum 1	8 mai
	Classe virtuelle 1	11 mai
3	La biodiversité	15 mai
4	Les changements climatiques + Forum 2	22 mai
	Dépôt questions ExS	26 mai
5	La gouvernance de l'environnement + Remise CR1 (thèmes 1-4)	29 mai
5	Classe virtuelle 2	1 juin
6	Participation et environnement	5 juin
	Examen en salle (9h-12h)	10 juin
7	Forêts et société	12 juin
8	Les enjeux sociaux de l'eau + Forum 3	19 juin
9	Villes et environnement	26 juin
	Dépôt questions ExM	30 juin
10	Mouvement écologique + Remise CR2 (thèmes 5-9)	3 juillet
	Classe virtuelle 3	6 juillet
11	Science, technologie et environnement	10 juillet
12	Remise ExM	17 juillet

4. Activités et évaluations

Travaux et activités	Dates	Mode de remise	Mode de travail	Pondér.
2 comptes rendus (CR)	CR1 : 29 juin	Boîte de dépôt	Individuel	12,5%
	CR2 : 3 juillet	Boîte de dépôt	Individuel	12,5%
1 examen en salle (ExS)	10 juin 9h-12h	En salle	Individuel	40%
1 examen maison (ExM)	17 juillet	Boîte de dépôt	Individuel	20%
3 participations aux forums (de lundi à 00h00 à mardi de la semaine suivante à 23h59)	F1 : 8-16 mai	En ligne	Individuel	5%
	F2 : 22-30 mai			5%
	F3 : 19-27 juin			5%

Comptes rendus (12,5% + 12,5% = 25%)

Les comptes rendus (CR) visent à vérifier votre compréhension des lectures du cours. Ils vous invitent également à porter un jugement éclairé et adéquatement argumenté sur ce que vous avez lu. Les CR (entre 900 et 1 200 mots; sans compter les références et le titre) sont rédigés à partir des lectures obligatoires du **même thème**. Chaque CR doit nécessairement analyser **deux lectures** (à l'exception du thème « 5. Gouvernance » où une seule lecture est exigée) : la première est fixe (déjà choisie par l'enseignant), alors que la deuxième est choisie par l'étudiant. Il est préférable de traiter le premier texte en profondeur et de faire des **liens pertinents et argumentés** avec le deuxième texte; les deux textes peuvent aussi être traités de manière équivalente dans le CR.

Important : chaque CR doit porter sur des lectures qui font partie du **même thème**, et non de deux ou plusieurs thèmes. Le premier CR (**CR 1**) doit porter sur un des thèmes suivants : 1, 2, 3, 4. Le deuxième CR (**CR 2**) doit porter sur un des thèmes suivants : 5, 6, 7, 8, 9. La **liste des lectures obligatoires** pour chaque thème se trouve à la fin du Plan de cours dans la section « Bibliographie et annexes », ainsi que sur ENA dans les sections « Feuille de route » et « Matériel didactique ».

Pour faciliter la gestion et la correction des CR, vous êtes priés de **nommer vos fichiers ainsi** : nom de famille, numéro de CR, thème choisi (ex. : Nom_CR1_T2; Nom_CR2_T9). Dans le CR, la page de présentation n'est pas nécessaire, il suffit d'écrire son propre nom et les lectures choisies.

En quoi consiste un compte rendu?

- Plus qu'un résumé, il s'agit d'une analyse de textes. Ce n'est pas une énumération mécanique des idées contenues dans les textes (des notes de lecture mises bout à bout).
- Un compte rendu est organisé autour de la présentation des idées principales du texte : on cite peu dans un court compte rendu, mais on cite un peu, surtout quand il s'agit de données ou de formules originales (il ne faut pas oublier de mentionner les références).
- Les idées sont liées entre elles comme dans une démonstration (une sorte de mini dissertation).

- Il faut faire savoir qui écrit et de qui on rapporte les propos : préserver la distance entre l'auteur et le rédacteur (vous).

Comment se rédige un compte rendu?

Introduction :

- La présentation du texte ou des textes : l'introduction ne doit pas être trop longue, une ou deux phrases sont suffisantes pour introduire les textes que vous abordez. Commencez en présentant les textes (titres et auteurs), les thèmes traités ou la thèse défendue. L'objectif général des textes n'est pas écrit, c'est vous qui l'extrayez de votre lecture.
- La démarche générale du texte : vous pouvez également dire de quel type de texte s'agit (ex. : examen conceptuel; étude de cas; études statistiques; revue des écrits; examen critique; rapport; etc.).
- Éléments de contexte au besoin : vous pouvez aussi contextualiser les textes (ex. : « le texte arrive après... »; « le texte a été écrit en réponse à... »; « le texte a été rédigé dans le cadre de la politique nationale... », etc.).

Développement :

- Exprimez dans vos propres mots les idées principales du texte. Parfois, on peut retrouver une seule idée principale, mais celle-ci est appuyée par d'autres idées (secondaires). Traitez uniquement les idées les plus importantes, soit les idées qui permettent de mieux caractériser le sens et les objectifs d'un texte. Il est important de ne pas être trop sélectif, c'est-à-dire prendre une seule partie ou seulement celle qui nous intéresse.
- Faire des liens avec un second texte, ou avec une ou deux idées contenues dans le deuxième texte. Ces deux textes, sont-ils complémentaires? En quoi le deuxième vous aide-t-il à mieux comprendre le premier texte? Le deuxième texte apporte-t-il des nuances au premier, ou vous permet-il de critiquer le premier? En quoi ces deux textes permettent-ils de mieux saisir un sujet spécifique? Il est préférable de faire des liens entre les idées contenues dans les textes (ex. : une idée du deuxième texte relativise le propos de l'auteur du premier texte; etc.) plutôt que de comparer les textes sur le plan de la forme (dire qu'un texte est mieux écrit que l'autre, ou qu'un texte présente des exemples alors que l'autre ne les présente pas, n'est pas très utile aux fins de la compréhension de ces textes).

Conclusion critique sur les textes :

- Revenez brièvement sur les principaux sujets abordés dans le CR : cherchez à résumer en une phrase ou deux l'« essence » des textes abordés.
- Portez votre jugement sur le texte principal (ou l'idée principale du texte), ou sur les deux textes. Vous pouvez également critiquer les textes ou leurs idées, proposer des alternatives, faire des liens avec d'autres sujets ou concepts, faire des exemples concrets au Québec ou ailleurs.

Pondération des critères d'évaluation des comptes rendus :

- L'objectif et les idées principaux du texte sont bien cernés. Les idées sont exposées logiquement, comprenant des liaisons et des transitions : **5 points**.
- Ces idées sont exprimées dans vos propres mots, bien maîtrisées, et le texte comprend des citations, des références aux pages du texte et des exemples concrets : **2 points**.
- La conclusion est pertinente, personnelle, justifiée par une courte argumentation : **2 points**.
- Le texte est bien structuré. Le style est clair, précis et concis : **1 point**.

Examen en salle (40%)

L'examen en salle (ExS) vise à vérifier vos connaissances sur les principaux sujets abordés dans le cours. Avant l'examen, une liste de questions à préparer vous sera distribuée. À l'examen, vous aurez à choisir **deux**

questions parmi une plus courte liste de questions et y **répondre** en 600-800 mots par question (2 réponses de 600-800 mots chacune; sans compter les références et le titre). Il s'agit de questions à développement visant à favoriser une synthèse personnelle sur des sujets parfois assez larges. Elles s'appuient sur le matériel du cours (notes de cours, lectures, etc.).

L'ExS est de même nature que l'ExM. Cependant, l'ExM se prépare et se rédige chez soi, alors que l'ExS se prépare chez soi mais se rédige en salle sous la supervision de l'enseignant (et **sans aucun matériel**).

Comment rédiger un examen en salle?

- Comprendre un sujet : il faut savoir **se faire une idée sur une question**, souvent complexe, en se servant des informations disponibles dans les cours (notes de cours, lectures, etc.). La réponse doit aussi établir des liens entre les idées exposées (enchaînement logique des idées; structure argumentative).
- S'appuyer sur le **contenu du cours** : une réponse se prépare en relisant les notes de cours, ses notes et les lectures obligatoires. Une réponse doit d'abord et avant tout être rédigée à la lumière du contenu du cours. Un examen maison n'est pas une discussion personnelle sur un sujet, mais une discussion personnelle (c'est vous qui décidez quels sujets aborder et quels arguments utiliser pour appuyer votre réponse) qui **s'appuie explicitement sur le contenu du cours**. Un essai qui est bien élaboré et écrit, mais qui n'expose pas le contenu du cours, aura une note moins élevée qu'un essai « moyen » qui par contre illustre le contenu du cours. Des textes autres que ceux prévus dans le cours peuvent être employés pour enrichir votre conclusion ou pour citer des cas particuliers, mais uniquement lorsque le contenu du cours a été amplement mis à contribution. Les références qui ne font pas partie du cours ne devraient pas être employées comme ouvrages principaux de référence.

Lors de l'examen en salle, aucun matériel ou effet personnel n'est permis sur votre bureau, à l'exception d'un crayon et d'une efface.

Pondération des critères d'évaluation de l'examen en salle :

- Le contenu (richesse et liens) : capacité de bien cerner et de synthétiser les points principaux : **6 points**.
- La forme (réponse structurée) : rigueur et cohérence de l'argumentation et de la réponse : **2 points**.
- La conclusion (éléments critiques) : prise de position personnelle ou critique pertinente justifiée : **1 point**.
- Le tout : clarté, précision et concision de la réponse : **1 point**.

Examen maison (ExM) (20%)

L'examen maison (ExM) porte sur l'ensemble du matériel obligatoire. Avant l'examen, une liste de questions vous sera distribuée; vous devrez ensuite **choisir une seule question et répondre** en environ 1800 mots (faire chez soi). Les questions de l'examen maison visent à favoriser une synthèse personnelle sur des sujets parfois assez larges. Elles s'appuient sur les notes de cours et les lectures qui les accompagnent.

Pour faciliter la gestion et la correction des examens maison, vous êtes priés de **nommer vos fichiers ainsi** : nom de famille, examen maison, réponse choisie (ex. : *Nom_ExM_R1*; *Nom_ExM_R4*). Dans l'ExM, la page de présentation n'est pas nécessaire, il suffit d'écrire son propre nom et la réponse choisie.

Comment se rédige un examen maison?

- Comprendre un sujet : il faut savoir **se faire une idée sur une question**, souvent complexe, en se servant des informations disponibles dans les cours (notes de cours, lectures, etc.). La réponse doit aussi établir des liens entre les idées exposées (enchaînement logique des idées; structure argumentative).

- S'appuyer sur le **contenu du cours** : une réponse se prépare en relisant les notes de cours, ses notes et les lectures obligatoires. Une réponse doit d'abord et avant tout être rédigée à la lumière du contenu du cours. Un examen maison n'est pas une discussion personnelle sur un sujet, mais une discussion personnelle (c'est vous qui décidez quels sujets aborder et quels arguments utiliser pour élaborer votre réponse) qui **s'appuie explicitement sur le contenu du cours**. Un essai qui est bien élaboré et écrit, mais qui n'expose pas le contenu du cours, aura une note moins élevée qu'un essai « moyen » qui par contre illustre le contenu du cours. Des textes autres que ceux prévus dans le cours peuvent être employés pour enrichir votre conclusion ou pour citer des cas particuliers, mais uniquement lorsque le contenu du cours a été amplement mis à contribution. Les références qui ne font pas partie du cours ne devraient pas être employées comme ouvrages principaux de référence!

Pondération des critères d'évaluation de l'examen maison :

- Le contenu (richesse et liens) : capacité de bien cerner et de synthétiser les points principaux : **6 points**.
- La forme (réponse structurée) : rigueur et cohérence de l'argumentation et de la réponse : **2 points**.
- La conclusion (éléments critiques) : prise de position personnelle ou critique pertinente justifiée : **1 point**.
- Le tout : clarté, précision et concision de la réponse : **1 point**.

Participation aux forums en ligne (5% + 5% + 5% = 15%)

Vous êtes invités à participer activement aux **3 forums** qui seront ouverts sur ENA lorsque prévu (voir le Plan de cours ou la section « Forum » sur ENA). Les étudiants doivent ainsi participer au forum en cours du lundi matin (0h00) au mardi soir de la semaine suivante (23h59).

Comment participer aux forums en ligne?

À **trois reprises** au cours de la session, vous aurez à (1) **répondre à une question** sur la matière vue dans les thèmes du cours et à (2) **commenter l'intervention d'un autre étudiant** sur les forums. Ces interventions contribueront à approfondir la matière vue, à mieux l'assimiler et à l'illustrer à l'aide d'exemples. Cette activité a également pour but de dynamiser les échanges, au sens où vous serez invités à commenter les réponses ou les commentaires des autres étudiants et, dans certains cas, à défendre votre position. Les interventions doivent être pertinentes et elles **doivent montrer que vous avez lu les notes et les lectures du cours**; autrement dit, **vous devez appuyer vos interventions sur le contenu du cours**. Des liens avec des cas d'actualité sont aussi possibles. Les interventions seront évaluées en fonction de la compréhension des thèmes abordés, de la rigueur, de la justesse de l'argumentation, de la pertinence de l'illustration et du commentaire fait sur une autre intervention, et de la qualité de la langue utilisée.

Important : les interventions pour chaque forum doivent être **deux** ou plus, toutefois, **seulement les deux premières interventions seront notées**. La première intervention consiste en une **réponse** à une des questions posées par l'enseignant (répondre en **200-300 mots maximum**), la deuxième consiste en un **commentaire** que vous adressez à l'intervention d'un autre étudiant (commenter en **100-200 mots maximum**). Les deux interventions doivent nécessairement **porter sur deux sujets différents** (ex. : si votre réponse concerne la question 1, votre commentaire doit concerner une autre question), et ne devraient pas dépasser le nombre de mots indiqué. Les deux interventions peuvent **porter sur le même sujet** uniquement si vous voulez répondre à un commentaire d'un autre étudiant qui critique votre réponse (ex. : si vous répondez à la question 1 et un étudiant prend position par rapport à votre question, vous pouvez répondre à cet étudiant et votre réponse sera notée).

Pour faciliter la gestion et la correction des interventions sur les forums, vous êtes priés de nommer vos interventions ainsi : **réponse**, lorsqu'il s'agit d'une réponse à une question posée par l'enseignant; **commentaire**, lorsqu'il s'agit d'un commentaire fait à l'égard de l'intervention d'un autre étudiant.

Pondération des critères d'évaluation pour les interventions sur le forum :

Réponse : l'argumentation est claire, rigoureuse, et surtout elle s'appuie sur le contenu du cours : **7 points**.

Commentaire : le commentaire sur l'intervention d'un(e) camarade est pertinent, respectueux, clair, mais surtout il ajoute de nouveaux éléments et s'appuie sur le contenu du cours : **3 points**.

Critères généraux de qualité des travaux :

- **Précision** : il faut utiliser les bons mots : chaque mot possède un sens précis et chaque sens a un mot précis. L'exposition des idées doit être rigoureuse (ex. : l'expression « à l'époque » ne remplace pas une date et une période précises, comme « en 1987 parut le rapport de la CMED »).
- **Clarté** : la réponse doit être claire et structurée de manière à être comprise par une autre personne du groupe de référence (ex. : d'autres étudiants et étudiantes). Mettez-vous dans la peau d'un lecteur qui découvre le sujet pour la première fois. Les phrases doivent se tenir et être équilibrées. Attention aux fautes d'orthographe et aux erreurs de syntaxe : relisez toujours votre texte avant de le remettre!
- **Cohérence** : il faut être fidèle aux idées et faits rapportés. Il est préférable de « traduire » les idées des textes dans ses propres mots, plutôt que de copier et coller des morceaux de texte (toujours en mentionnant le texte de référence, car vous risquez de faire du plagiat (voir la section sur le plagiat)).
- **Concision** : il faut dire plus avec moins. Une phrase peut très bien résumer un texte entier, et une phrase peut aussi être condensée en un ou deux mots.
- **Connexion** : Il faut enchaîner les différentes parties de votre compte rendu (connecter les sujets entre eux). Il est aussi possible de faire des liens avec d'autres sujets, idées, concepts, exemples, etc.

Gestion des délais

Les travaux doivent être nécessairement **remis aux dates prévues** (ou avant). Les étudiants qui remettront les comptes rendus ou l'examen maison en retard seront **pénalisés : 0.5 points seront retranché pour chaque jour de retard, jusqu'à un total de 3.5 points le septième jour. Les travaux ne seront d'ailleurs pas acceptés après une semaine de retard.**

L'absence à l'examen équivaut à la note zéro.

Un travail dont le **fichier est illisible** (format non reconnu) est considéré comme un **travail non remis** : assurez-vous donc que vos fichiers soient lisibles; en cas de doutes, téléversez votre fichier en **format PDF**, et assurez-vous qu'ils soient **téléversés correctement**.

Les interventions notées sur les **forums** devront impérativement être publiées avant la date limite; **assurez-vous d'avoir publié correctement votre intervention sur le forum** (il suffit de contrôler que votre intervention est bel et bien sur le forum), car **aucun retard ne sera accepté**.

Inscription pour le lieu d'examen

Les **étudiants résidant à plus de 100km de la ville de Québec** doivent procéder l'inscription pour effectuer l'examen en salle à l'extérieur du campus dès le début de la session à l'adresse suivante :

<http://www.distance.ulaval.ca/cms/site/distance/accueil/etudiants-actuels/examens-surveillance>

Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec. Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen ; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec. Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Politique en cas d'absence aux examens

L'absence à l'examen équivaut à la note zéro.

Barème de conversion

Intervalle	Cote
90 - 100	A +
85 - 89,99	A
80 - 84,99	A-
76 - 79,99	B +
73 - 75,99	B
70 - 72,99	B -

Intervalle	Cote
66 - 69,99	C+
63 - 65,99	C
60 - 62,99	C -
55 - 59,99	D +
50 - 54,99	D
0 - 49,99	E (Échec)

5. Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire et politique de plagiat

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants, la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>.

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante :

http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement :

<https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la Loi sur le droit d'auteur. La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf.

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants. Consultez la politique à l'adresse suivante : https://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Politiques/Politique_de_la_formation_a_distance_CU-2016-57.pdf.

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Évaluation de la qualité du français

Les travaux doivent être nécessairement écrits dans la langue française. Les notes peuvent être conditionnées (à la baisse) par la mauvaise qualité du français.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en salle ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le secteur ACSESH au 418-656-2880, le plus tôt possible. Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante :

https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

La Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle se trouve à l'adresse suivante:

https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passation_examens

5. Bibliographie et annexes

Le matériel du cours se divise en (1) **matériel obligatoire** et (2) **matériel complémentaire**. Le matériel obligatoire, le plus important aux fins de l'apprentissage, est celui qui fait l'objet des **évaluations**. Le matériel obligatoire est de **deux types** : des **notes de cours** (diapositives et vidéos) et des **lectures** (articles et textes).

Notes de cours

La liste des notes de cours correspond à la liste des 12 thèmes dont se compose ce cours, elle se trouve sur le site ENA dans la section « Feuille de route ».

Lectures

La liste des lectures se trouve se trouve sur le site ENA dans la section « Feuille de route » ainsi que sur ce plan de cours.

IMPORTANT! La liste des lectures qui se trouve dans ce plan de cours ou sur le site ENA est mise à jour et définitive. Elle peut toutefois ne pas coïncider exactement avec la liste indiquée dans les notes de cours (diapositives et vidéos). **Vous devez nécessairement vous référer à la liste qui se trouve sur ce plan de cours et sur le site ENA (sections « feuille de route » et « matériel didactique »).** Cette discordance est due au fait que le cours est constamment mis à jour.

Thème	Lectures
1. Sociologie, environnement et DD (2 lectures)	Une lecture fixe : <ul style="list-style-type: none">•CMED (1988) Vers le développement soutenable; chap. 2
	Une lecture à choisir parmi les suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Yearley S. (2004), Ecological problems• Toner et Meadowcroft (2009) La lutte du gouvernement du Canada pour institutionnaliser le développement durable• Flipo (2014) Les trois conceptions du développement durable
2. Approches théoriques à l'environnement (2 lectures)	Une lecture fixe : <ul style="list-style-type: none">• Scanu (2015) Les approches théoriques en sociologie de l'environnement
	Une lecture à choisir parmi les suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Boudes P. (2006) Les démarches des sociologies francophones de l'environnement• Mol A.P.J. (2006) From environmental sociologies to environmental sociology?• Benjaminsen T.A. et Svarstad H. (2008) Qu'est-ce que la political ecology?• Laigle L. et Tual M. (2007) Conceptions des inégalités écologiques dans 5 pays européens
3. Biodiversité (2 lectures)	Une lecture fixe : <ul style="list-style-type: none">• Aubertin C. et al. (1998) La construction sociale de la question de la biodiversité

	<p>Une lecture à choisir parmi les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Compagnon D. (2008) La biodiversité, entre appropriation privée, revendications de souveraineté et coopération internationale •Boisvert V. (2005) Bioprospection et biopiraterie.
<p>4. Changements climatiques (2 lectures)</p>	<p>Une lecture fixe :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Guay L. (2005), Science et politique des changements climatiques
	<p>Une lecture à choisir parmi les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Vewey M. et al. (2006), Clumsy Solutions for a Complex World •Foyer, J. (2016) Une analyse à chaud de la COP 21 •Bourg D. et Hess G. (2010), La géo-ingénierie
<p>5. Gouvernance environnement. (1 lecture)</p>	<p>Une lecture à choisir parmi les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Theys J. (2003) La gouvernance, entre innovation et impuissance •Bourg D. et Whiteside K. (2009) Pour une démocratie écologique
<p>6. Participation et environnement (2 lectures)</p>	<p>Une lecture fixe :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Barbier, R. et Larrue, C. (2011) Démocratie environnementale et territoires
	<p>Une lecture à choisir parmi les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Milot N. (2009), Institutionnaliser la collaboration •Barbier, R. (2005) Quand le public prend ses distances avec la participation
<p>7. Forêts et sociétés (2 lectures)</p>	<p>Une lecture fixe :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Boucher J.L. (2010) Évolution du régime forestier et crise forestière. Partie 2.
	<p>Une lecture à choisir parmi les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Gareau P. (2005) Approches de gestion durable et démocratique des forêts dans le monde •Chiasson G. et al. (2005) La forêt plurielle
<p>8. Les enjeux sociaux de l'eau (2 lectures)</p>	<p>Une lecture fixe :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Brun A. et Lasserre F. (2011) Politique nationale de l'eau au Québec
	<p>Une lecture à choisir parmi les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Brun A. (2011) La renaturation de la rivière Saint-Charles à Québec •Émond, N. (2015) La gestion intégrée de la ressource-eau au Québec
<p>9. Ville et environnement (2 lectures)</p>	<p>Une lecture fixe :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Emelianoff, C. (2007) La ville durable
	<p>Une lecture à choisir parmi les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Scanu E. (2014) La construction sociale de la mobilité durable urbaine •Semal, L. et Szuba, M. (2010) Villes en transition •Mancebo F. (2012) La ville durable est-elle soluble dans le changement climatique? •Scanu E. et Cloutier, G. (2015) Why do Cities get involved in climate governance?
<p>10. Mouvement écologique et mondialisation (2 lectures)</p>	<p>Une lecture fixe :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Vaillancourt, J.-G. (2015) Le mouvement vert au Québec
	<p>Une lecture à choisir parmi les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Deléage J. P. (2009) Environnement : conservationnisme •Déleage J. P. (2010) En quoi consiste l'écologie politique ? •Elliott L. (2009) Environmentalism

	•Gandon, A.-L. (2009) L'écoféminisme.
11. Science, technologie et environnement (2 lectures)	Une lecture fixe : •Bauler T. Zaccai E. (2011) Environnement, croissance et prospérité
	Une lecture à choisir parmi les suivantes : •Rumpala Y. (2009), La « consommation durable » •Laigle L. (2013) Pour une transition écologique à visée sociétale •Latouche S. (2010) La décroissance est-elle la solution de la crise? •Sezgin, Z. (2013) Ecological Modernization at the Intersection of Environment and Energy

Matériel complémentaire

La liste du matériel complémentaire pour chaque module est sur ENA dans la section « Feuille de route ».

Ouvrages généraux de sociologie de l'environnement

- Barbier, R. et al. (sous la direction de) (2012). *Manuel de sociologie de l'environnement*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Carolan, M. (2013). *Society and the Environment*. Boulder, CO, Westview Press.
- Hannigan, J.A. (2006, 2e éd.), *Environmental Sociology*. Londres, Routledge.
- Gross, M. et H. Heinrich (sous la direction de) (2010). *Environmental Sociology : European Perspectives and Interdisciplinary Challenges*. Dordrecht, Pays-Bas, Springer. Accès internet par la bibliothèque.
- Robbins, P., J. Hintz et S. A. Moore (2011). *Environment and Society: A Critical Introduction*. Malden, MA, Wiley-Blackwell.
- Sutton, P.W. (2004) *Nature, Environment and Society*. New York: Palgrave Macmillan.
- Sutton, P. W. (2007). *The Environment. A Sociological Perspective*. Cambridge: Polity Press.

Ouvrages thématiques de sociologie de l'environnement

- Acot, P. (2004). *Histoire du climat*. Paris, Perrin/Tempus.
- Beck, U. (2009). *The World at Risk*. Cambridge, Polity Press.
- Biermann, F. et al. (2010). *Global Climate Governance Beyond 2012*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Bonneuil, C. et J.-B. Fressoz (2013). *L'événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*. Paris, Seuil.
- Brun, A. et F. Lasserre (sous la direction de) (2006), *Politiques de l'eau*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Bulkeley, H. (2013). *Cities and Climate Change*. Londres, Routledge.
- Deléage, J.-P. (1992), *Histoire de l'écologie: une science de l'homme et de la nature*. Paris, La Découverte.
- Choquette, Catherine et Alain Létourneau, dir. (2008), *Vers une gouvernance de l'eau au Québec*. Québec, MultiMondes.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED: rapport Brundtland) (1988), *Notre avenir à tous*. Montréal, Les Éditions du Fleuve et Les Publications du Québec.
- Douglas, I. (2013), *Cities. An Environmental History*. Londres, I. B. Tauris.
- Dryzek, J. S. (2005), *The Politics of the Earth. Environmental Discourses*. Oxford, Oxford University Press.
- Dumas, B. C. Raymond et JG Vaillancourt (sous la direction de) (1999), *Les sciences sociales de l'environnement*. Montréal, PUM.

- Dunlap, R. E. et al. (2002), *Sociological Theory and the Environment*. Lanham, MD, Rowan & Littlefield.
- Forsyth, T. (2003), *Critical Political Ecology*. Londres, Routledge.
- Giddens, A. (2012), *The Politics of Climate Change*. Cambridge, Polity Press.
- Guay, L. et al. (sous la direction de) (2004), *Les enjeux et les défis du développement durable : connaître, décider, agir*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guha, R. (2000), *Environmentalism : A Global History*. New York, Longman.
- Hébert, Y. (2006), *Une histoire de l'écologie au Québec*. Montréal, Éditions GID.
- Hughes, J. D. (2001), *An Environmental History of the World*. Londres, Routledge.
- Irwin, A. (2001), *Sociology and the Environment*. Cambridge, Polity Press.
- Jamieson, D. (2008). *Ethics and the Environment*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Jamison, A. (2002), *The Making of Green Knowledge*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Latour, B. (1999), *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris, La Découverte.
- Le Prestre, P. (sous la direction de) (2002) *Governing Global Biodiversity*. Aldershot, RU, Ashgate.
- Macnaghten, P. et J. Urry (1998), *Contested Natures*. Londres, Sage.
- McNeil, J. R. (2000), *Something New Under the Sun. An Environmental History of the Twentieth Century*. New York, Norton.
- Millennium Ecosystem Assessment (2003), *Ecosystems and Human Well-Being*. Washington, DC, Island Press.
- Mol, A. P. J., D. Sonnenfeld et G. Spaargaren (sous la direction de) (2009), *The Ecological Modernisation Reader*. Londres, Routledge.
- Moscovici, S. (2002), *De la nature. Penser l'écologie*. Paris, Métailié.
- Murphy, R. (2009), *Leadership in Disaster. Learning for a Future with Global Climate Change*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Robbins, P. (2004), *Political Ecology*. Oxford, Blackwell.
- Rudolf, F. (Dir) (2016) *Les villes à la croisée des stratégies globales et locales des enjeux climatiques*. Presses de l'Université Laval.
- Rosa, E. A. et al. (2010), *Human Footprints on the Global Environment*. Cambridge, MA, MIT Press.
- Schlosberg, D. (2007), *Defining Environmental Justice*, New York, Oxford University Press.
- Sefton Macdonal, L. (2012), *An Environmental History of Canada*. Vancouver, UBC Press.
- Stern, N. (2009), *The Global Deal. Climate Change and the Creation of a New Area of Progress and Prosperity*. New York, Public Affairs.
- Smil, V. (2013), *Harvesting the Earth. What We Have Taken from Nature*. Cambridge, Ma, MIT Press.
- Urry, J. (2012) *Climate change and society*. Malden, Polity Press.
- Veyret, Y. et P. Arnould (sous la direction de) (2008), *Atlas des développements durables. Un monde inégalitaire, des expériences novatrices, des outils pour l'avenir*. Paris, Autrement.
- Worldwatch Institute (2010-2014), *The State of the World*. Washington, DC, World Watch Institute.

Revue de sciences sociales interdisciplinaires en environnement

- Natures, Sciences & Sociétés (fr)
- Écologie et Politique (fr)
- Développement durable et Territoires (fr)
- VertigO (ca), revue électronique
- Society and Natural Resources (us)
- Environmental Sociology
- Global Environmental Change (uk)
- Environmental Science and Policy (uk)
- Nature and Culture (de)
- Annual Review of Energy and the Environment (us)

Environmental Ethics (us)
Ecological Economics (us)
Organization & Environement (us)
Environmental Politics (uk)
History & Environment (uk)
Environmental History (us)